



INSTITUT DE FORMATION
MÉTIER DE LA RÉÉDUCATION
ET DE LA RÉADAPTATION



PEDICURE-PODOLOGUE

Présentation de la profession

Le pédicure-podologue est un professionnel de santé de la famille des rééducateurs. Il intervient sur les troubles du pied en tenant compte des interactions avec l'ensemble du corps tant en statique qu'en dynamique.

Il élabore un diagnostic de pédicure-podologie et met en place un projet thérapeutique. Cette prise en charge peut être éducative, préventive, curative, nécessiter un traitement à long terme, ou relever de la recherche.

Le pédicure-podologue, à partir d'un diagnostic préalable :

- Traite les affections épidermiques et unguéales et pratique des soins de pédicurie.
- Met en évidence les troubles morphostatiques et dynamiques et leurs interrelations avec l'appareil locomoteur et la posture.
- Est habilité à prescrire et à confectionner des dispositifs médicaux tels que les orthèses plantaires et autres appareillages externes.

Mode d'exercice



Public concerné

Jeune enfant et adolescent, adulte, sportif, personnes âgées, personne en situation de handicap ou dépendante, personne atteinte de maladie à risques (diabète, maladie chronique...).



Les + de l'IFPEK

- La présence d'une clinique au sein de l'institut qui accueille environ 4500 patients en consultations chaque année. Les étudiants sont encadrés par les formateurs de l'institut et par des pédicures-podologues libéraux.
- Service sanitaire en équipe pluridisciplinaire
- Certification aux 40h en Éducation Thérapeutique du Patient.
- Simulation en santé.
- Une mobilité internationale possible pour les stages cliniques ou dans des universités étrangères.
- Droits à certains services universitaires.

La formation

La formation est construite en alternant théorie et pratique : 2000 heures à l'institut et 1200 heures en formation clinique sur des terrains de stages.

Année	Formation théorique	Formation clinique	Travail Personnel
1 ^{ère} année	845 ^H	210 ^H	775 ^H
2 ^{ème} année	728 ^H	330 ^H	652 ^H
3 ^{ème} année	485 ^H	600 ^H	835 ^H

Le référentiel de formation en pédicurie-podologie est construit au regard de l'expérimentation rennaise (arrêté du 9 septembre 2021) visant le renforcement des échanges entre les professions de santé.

Enseignements en tronc commun avec la Licence santé : Anglais, sciences de la réadaptation, droit et vulnérabilité : législation, éthique, déontologie, sciences humaines et sociales : sociologie, psychologie et science de l'éducation, action de promotion en interprofessionnalité, analyse de la qualité des données.

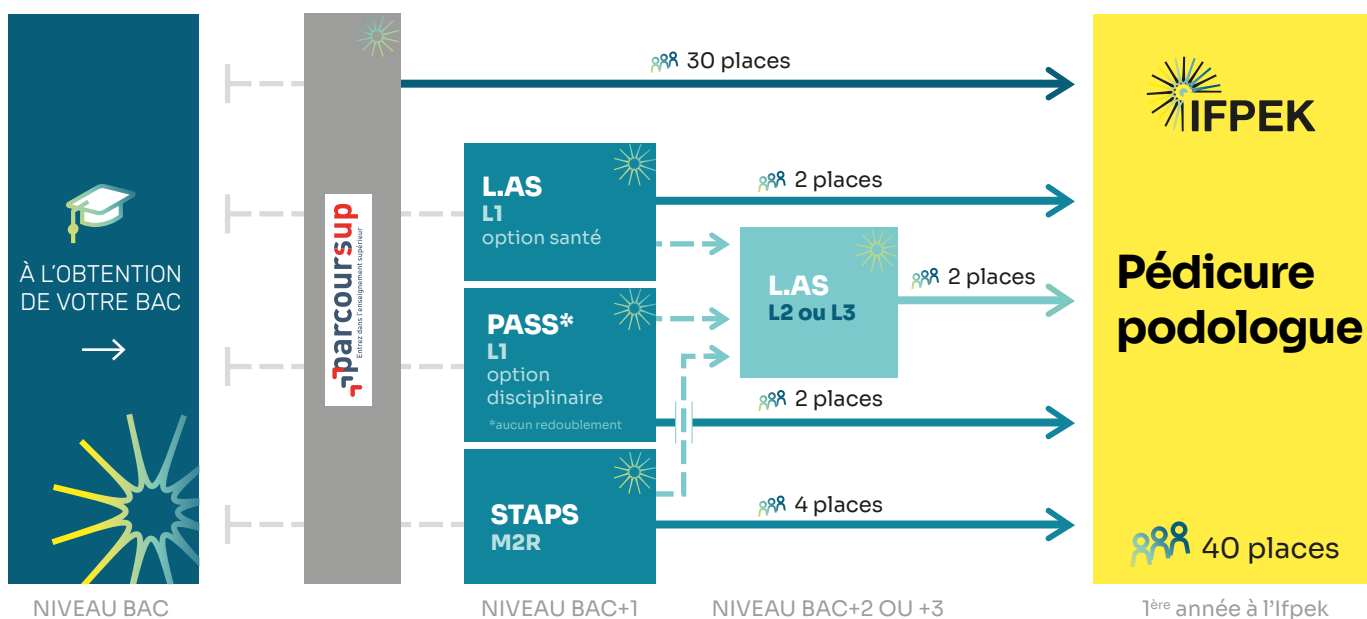
Enseignements cœur de métier : Sciences biomédicales, fondements et processus d'intervention en en pédicurie-podologie, techniques d'intervention en pédicurie-podologie, posture professionnelle, formation clinique.

Diplôme

- Le Diplôme d'État de Pédicurie-Podologue valide l'acquisition de l'ensemble des compétences par l'obtention de 180 ECTS. Un grade Licence est délivré aux étudiantes et étudiants.
- Les étudiants ayant validé une L1 avant l'entrée en formation et admissible dans le double cursus valideront une licence santé parcours rééducation / réadaptation en fin de deuxième année et obtiendront leur DE en fin de troisième année*.

* Sous réserve de la validation du ministère.

Conditions d'admission



Au cours de la 1^{ère} année de licence : L.A.S, PASS ou STAPS, possibilité de s'inscrire via Parcoursup en plus de l'inscription au module Rééducation et réadaptation proposé par l'université.

Reconversion professionnelle : voir informations sur le site internet

Une clinique en pédicurie-podologie à l'IFPEK

Les étudiants accueillent les patients en consultation au sein de la clinique de l'institut. L'encadrement est effectué par une équipe de formateurs.



WWW.IFPEK.ORG